

Le 5 juin 1786 – Céré aux administrateurs de l'Isle de France

Un document du Mauritius Institute : *Lettres du Jardin de l'Isle de France, Lettres...*, V, f. 55-57.

Nous reproduisons (avec son aimable autorisation) la transcription faite par Madeleine Ly-Tio-Fane dans son ouvrage *Mauritius and spice trade. The odyssey of Pierre Poivre*, en page 134.

A Mrs Les Chefs

Le 5 juin 1786

Messieurs,

Vous avez paru désirer que je remette sous vos yeux, le nom des personnes qui se sont montrées empressées de participer aux bienfaits que Sa Majesté répand annuellement, dans nos îles, par le moyen des pépinières d'arbres riches ou intéressants qu'il veut bien faire entretenir pour leur prospérité; vous avez désiré de connaître aussi plus particulièrement le progrès des arbres à épicerie, et ce que l'Etat doit attendre de leur multiplication. Pour remplir vos intentions, j'ai l'honneur de vous adresser, Messieurs, le nom des habitants qui sont venus chercher et auxquels ont été délivrés les 10.416 girofliers et les 44 muscadiers qui existaient dans les pépinières en août 1785, et l'état de la distribution des fruits où baies de girofliers propres à leur reproduction qui vient de leur être faite.

Permettez-moi de vous observer, Messieurs, qu'ils ont montré de l'empressement pour avoir des plants, soit de muscadier, soit de giroflier, plusieurs d'entre eux sont venus où ont envoyé chercher jusqu'à 500 et plus de ces derniers, ce qui n'a pu se faire de leur part sans beaucoup de frais, et leur zèle particulier mérite non seulement des éloges, mais des préférences pour la suite. Mais, à mon grand étonnement, (puisque'il est plus commode d'avoir sa pépinière chez soi par toutes sortes de raisons) ce zèle ne s'est pas soutenu, et ils n'ont eu, à bien dire, que de l'indifférence pour les antofles ou baies de giroflier.

Messieurs les habitants étaient cependant prévenus, dès le mois d'août dernier, que le jardin du Roi en aurait beaucoup à délivrer cette année-ci, et qu'il ne pourrait plus s'occuper aussi essentiellement de cet arbre. Ils ont été avertis en février une seconde fois que la distribution des dits fruits commencerait au 24 de ce même mois. J'avais estimé leur nombre à 40.000, et je craignais avec cette quantité, de ne pouvoir pas remplir toutes les demandes qui en seraient faites. Mais je n'ai pas vu sans surprise et sans peine qu'ils avaient été si peu recherchés, que je m'en suis trouvé plusieurs fois fort embarrassé.

Il n'était pas possible de les planter tous au jardin du Roi, son étendue n'aurait pas suffi, et quand je l'aurais entrepris, cela n'aurait pu avoir lieu qu'en faisant un tort irréparable à quantité d'autres objets qui demandent des soins journaliers. Heureusement que le zèle de Messieurs les habitants de l'île de Bourbon m'étant connu, j'ai pu leur en faire passer plus que je n'aurais osé l'espérer par la grande abondance dont a été la récolte des baies. J'ai pris ce parti, Messieurs, d'après votre agrément, chaque fois qu'il y a eu engorgement de ces fruits et qu'ils couraient le risque d'être perdus s'ils n'étaient mis incessamment en terre, la baie de giroflier ne pouvant se conserver fraîche ou en état de germination plus de 5 à 6 jours.

Il aurait fallu au moins 5 barriques pour contenir les 86.025 baies produites par les 200 girofliers que j'ai laissé en donner, et pour pouvoir leur faire passer les mers avec sûreté.

Nous devons, s'ils n'éprouvent point d'événements, espérer un nombre plus considérable encore de baies des 536 girofliers de mes plantations, présentant actuellement des clous naissants, pour les mois de février, mars, avril, et mai de 1787, et que je laisserai encore porter leurs fruits. Mais je vous demande d'avance, Messieurs, votre approbation pour faire toutes les dispositions nécessaires pour que cette abondance de fruits ne me cause plus le même embarras, les mêmes inquiétudes, et pour pouvoir

être toujours à même de faire passer à l'île de Bourbon, quand on ne viendra pas les chercher, et quand je craindrai que les précieuses semences ne se gâtent.

Il a fallu se hâter de délivrer les 10.416 girofliers de l'année dernière pour profiter du terrain qu'ils occupaient dans les pépinières, et qu'ils fissent place aux nouvelles baies que nous venons de planter. Aux époques de leur livraison, ils étaient âgés depuis 4 jusqu'à 6 et 7 mois, et un Noir pouvait en porter de 3 à 4 dans un panier. Mais comme je me suis aperçu qu'on demandait de préférence les plants des années précédentes et dont un seul faisait la charge d'un Noir, et de ceux de deux pour un seul homme, et que les maîtres par leurs lettres témoignaient généralement une espèce d'indifférence pour ces jeunes plants d'un transport cependant plus facile (un cultivateur zélé de ce quartier en a pris 600, et sur ce nombre, il n'en a perdu que le douzième), j'ose espérer, Messieurs, que vous ne désapprouverez pas le parti que je prends de ne faire la livraison des jeunes plants des baies de cette année, qu'à l'époque des prochaines baies, en février, mars, avril et mai de l'année 1787. Ils auront alors un an et plus. Ils en seront plus forts, supporteront mieux le trajet d'ici chez les divers habitants qui en enverront chercher ; ils souffriront moins de leur transplantation, le temps se trouvant être la saison des pluies, et ils seront alors de l'âge et de la force qu'un Noir n'en pourra porter que deux.

Les pépinières du Roi en seront donc occupées jusqu'à cette époque, qui se trouvera aussi être celle de la maturité des baies et de leur heureuse abondance, le retardement de livraison fera que si l'ardeur pour les plants est encore la même, comme je me plais à le penser, tandis que les pépinières s'en dégarniront, elles seront au même moment repeuplées des baies qui tomberont des arbres.

S'il ne survient point de dérangement dans notre heureux climat, le nombre de baies que nous pourrions attendre au commencement de 1787 doit monter à plus de cent cinquante mille. Il serait bien à désirer que Messieurs les colons, ouvrant enfin les yeux, se disposassent de manière qu'en envoyant chercher des plants, leurs Noirs leur portent en même temps une bonne quantité de fruits qu'ils mettraient en pépinière chez eux, et que je ne me trouve pas obligé de faire en 1787 une cueillette en règle de clous de girofle marchands ou de calices de baies regardés comme épicerie. Je considère cet objet dans le moment, comme fort peu de chose en comparaison de la multiplication des plants dans cette colonie. Mais je serais forcé de la négliger pour ne pas perdre l'un et l'autre.

M. Poivre que nous avons eu le malheur de perdre à Lyon le 6 janvier dernier, n'aurait pas appris sans ressentir la plus grande satisfaction cette abondance heureuse du giroflier, mais aussi combien n'eut-il pas été touché de l'indifférence des habitants s'il avait été dans le cas de lire cette lettre ? Nous ne pouvons mieux honorer sa mémoire qu'en multipliant de plus en plus les divers objets d'exportation qu'il a introduits ici, et qui doivent la rendre chère non seulement à ces îles mais encore à celles de Cayenne, de St Domingue, de la Martinique, etc., car où le jardin qu'il a formé à l'Isle de France n'a-t-il pas déjà fait passer des fruits rassemblés par sa prévoyance et des preuves de son amour patriotique ?

Je suis avec respect, etc.

Pour copie Signé Céré

* * *